

Ermont

L'INFORMATION MUNICIPALE

magazine



ACTUS

Demos, la musique classique à portée de tous
➔ page 10

DOSSIER

Un budget 2016 au service des Ermontois
➔ page 13

PORTRAIT

Nicolas, la chocolattitude
➔ page 28

15
LA SAISON
16

IRMA

F A C E S

SAMEDI 30 JANVIER
À 20H30

THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY
3 RUE SAINT-FLAIVE PROLONGÉE
95120 ERMONT
RÉSERVATIONS : 01 34 44 03 80

VILLE d'ERMONT

Un nouveau dispositif d'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes

Usager ayant une déficience auditive

Mairie d'Ermont

Visio-interprétation en langue des signes française (LSF)

Transcription instantanée de la parole (TIP)

Opérateur Accé-o

Centre communal d'action sociale (CCAS)
Service Handicap - Mairie bâtiment A - 100 rue Louis-Savoie 95120 Ermont - 01 30 72 38 50

VILLE d'ERMONT

Service HANDI&AP

ACCE

La maison de santé des Espérances a ouvert ses portes

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous avec un médecin généraliste.

Maison de santé des Espérances
121 rue Jean-Richepin - 95120 Ermont - 01 30 72 37 40
(place du Foirail, face au commissariat d'Ermont, à proximité du centre commercial Cora)

Lundi et mercredi de 9 h à 19 h / mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h

VILLE d'ERMONT

Réparons ensemble au Repair Café d'Ermont

254 rue Louis-Savoie (à côté de la Mairie)

Un nouveau rendez-vous tous les premiers lundis du mois à partir de 14 h.

Tous les samedis de 9 h à 12 h*

*sous réserve de la disponibilité des bénévoles

Service Développement Durable | developpementdurable@ville-ermont.fr - 0130 72 38 50

VILLE d'ERMONT

AGENCE 21

■ Éditorial	p. 3
■ Retour en images	p. 4
■ En bref	p. 6
■ Actus	p. 7
■ DOSSIER	
Budget 2016	p. 13



■ Vie locale	p. 17
■ Culture	
Spectacles	p. 20
Conférences et actualités	p. 22
Les conférences	
Visages de l'art	p. 23
Au cinéma	p. 24
■ Agenda	p. 25
■ Tribunes du conseil municipal	p. 26
■ Vie pratique	p. 27
■ Portrait	
Nicolas, la chocolattitude	p. 28

Chères Amies, Chers Amis,

Avec l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2016. À chacune et chacun d'entre vous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, je souhaite une année sereine, qui réalise vos projets et vous épargne les soucis et les peines. Pour notre communauté et notre pays, j'espère une année de paix, de sécurité et de solidarité.

Je formule des vœux particuliers pour toutes les Ermontoises et tous les Ermontois en difficulté du fait de la solitude, du chômage ou de retraites insuffisantes pour leur dire qu'ils peuvent compter sur la disponibilité de la municipalité et des services communaux. Quant à ceux et celles qui nous ont rejoints en 2015 et nous rejoindront en 2016, notamment au centre-ville ou dans le quartier de la gare d'Ermont-Eaubonne, j'espère qu'ils apprécieront la qualité de vie de notre commune et que notre « vivre ensemble » se traduira dans leur vie de tous les jours.

Bonne année à toutes et à tous, et pour l'équipe municipale que je dirige, une année à l'écoute et au service de tous.



Hugues PORTELLI,
votre Maire

**Si vous ne recevez pas
normalement le magazine
municipal, contactez la société
Champar au n° vert suivant
0 800 07 12 50.**



Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60% recyclé.

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont – Mairie, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex – 01 30 72 38 38 – mairie@ville-ermont.fr – ermont.fr – Directeur de la publication : Hugues Portelli - Rédactrice en chef : Sophie Gaultier - Comité de rédaction : Lucie Benoist, Nathalie Morelle, Xavier-Alexandre Reliant - Photographies : Julie Lucas - Réalisation de la maquette :  scoop communication – 585 rue de la Juine, 45160 Olivet – 02 38 63 90 00 - Mise en page de la maquette : BDSA l'Agence – 63 quai George V – 76600 Le Havre – 02 35 19 21 16 - Couverture : Julie Lucas - Impression : RAS – 95400 Villiers-le-Bel – 01 39 33 01 01 - Tirage : 16 000 exemplaires - Publication mensuelle - Distribution : Champar - Dépôt légal : janvier 2016 - ISSN : 0296-015X.



ARAMI

DU 21 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE

Arami, le salon annuel de l'art contemporain, organisé par l'association Les Amis des Arts, a accueilli une centaine d'artistes et plus de 400 œuvres.



© Syndicat Émeraude – Service communication



© Syndicat Émeraude – Service communication

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

DU 21 AU 29 NOVEMBRE

Une semaine entièrement consacrée à la réduction des déchets était organisée par le Syndicat Émeraude en partenariat avec la ville : réparation de vélos, démonstrations culinaires, fabrication de produits ménagers écologiques, il y en avait pour tous les goûts !



© DR

RENCONTRE PARENTS-PROFESSIONNELS

24 NOVEMBRE

« 8-12 ans, déjà adolescents ? » C'est autour de cette question que se sont réunis les parents et les professionnels pour le dernier volet de la série de trois rencontres.



**DÉPOSEZ
VOS PHOTOS SUR
ERMONT.FR**



© DR

NOËL À L'ÉPICERIE SOCIALE

Plus de 200 jouets ont été distribués aux enfants des familles. Une opération solidaire menée par les bénévoles de l'Épicerie Sociale avec l'aide des associations : Croix-rouge, Secours Populaire, Association des Familles, Paroisse Catholique d'Ermont, du Centre socio-culturel des Chênes et de nombreux Ermontois.



LES 10 ANS DES A.M.A.Er

27 ET 28 NOVEMBRE

Afin de fêter dignement l'anniversaire du dispositif d'accompagnement pour les groupes locaux : les Ateliers Musiques Actuelles d'Ermont (A.M.A.Er), deux concerts étaient organisés par la Direction Jeunesse et Sports dans le cadre du 95 Sounds Festival.



TÉLÉTHON

DU 21 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE

Animations et démonstrations sportives, concerts, chorale, soirées, jeux, confection d'objets... Cette année encore, les accueils de loisirs, les centres socio-culturels, les associations, les chorales, la Direction Jeunesse et Sports... se sont mobilisés pour le Téléthon. Sans oublier la troupe Bouts de ficelle qui a joué son spectacle *Touchez pas au tatoué*. Merci aux bénévoles qui ont permis de récolter 46 295 euros pour l'association AFM Téléthon.



Un marathon des jeux était organisé au Centre socio-culturel des Chênes.



RASSEMBLEMENT CITOYEN

3 DÉCEMBRE

Un rassemblement en hommage aux victimes et blessés des attentats du 13 novembre a été organisé sur le parvis de la mairie.



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

11 DÉCEMBRE

M. le Maire a récompensé les travailleurs Ermontois ou les personnes travaillant à Ermont en leur remettant un diplôme. Félicitations à tous.



LES SPORTIFS RÉCOMPENSÉS

11 DÉCEMBRE

Près de 200 sportifs Ermontois ont été récompensés pour leurs performances réalisées dans l'année 2015. Diplômes et trophées ont été remis à chacun par M. le Maire et Mme Florence Mary, Adjointe au Maire Chargée de la Jeunesse et des Sports.

COMME UN AIR DE FÊTE

DÉCEMBRE

Tout au long du mois de décembre, la ville a pris des airs de fête. Le marché, le centre-ville et le quartier des Chênes se sont animés. Les centres socio-culturels, en partenariat avec les conseils de quartier, les commerçants et les bailleurs, ont organisé des spectacles et des après-midis festives autour de Noël.



© Délic Photos Franconville

© Délic Photos Franconville

Recensement

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel des citoyens, organisé tous les dix ans, est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Les données recueillies sont alors plus fiables et plus récentes, permettant ainsi d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (crèches, hôpitaux, logements, établissements scolaires...). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'INSEE.



Cette année, ce recensement a lieu **du 21 janvier au 27 février 2016** : seule 8 % de la population ermontoise sera concernée. Réservez un bon accueil aux agents recenseurs, ils seront munis d'une carte officielle.

➤ **Service municipal État civil / Élections**
100 rue Louis-Savoie – BP 40083 – 95123 Ermont Cedex
01 30 72 37 17

Les incroyables talents de nos quartiers

Après un casting, les conseils de quartier Centre-ville / Jules-Ferry / Gros-Noyer / Calmettes ont déniché des talents au cœur de vos quartiers. Venez découvrir la restitution de ces talents **dimanche 24 janvier, à partir de 14 h** suivie d'un goûter, au Théâtre Pierre-Fresnay et découvrez une exposition de cartes postales anciennes du quartier à partir de 13 h 15. Entrée libre.

➤ **Conseils de quartier**
01 30 72 31 52
conseilsdequartier@ville-ermont.fr

Initiation au chinois (mandarin)

Dans le cadre de la convention passée avec le district de Longwan de la ville de Wenzhou (Chine) et du projet éducatif de territoire, la ville propose aux élèves de CM1 et de CM2 de l'école Jean-Jaurès de participer à une initiation au mandarin de janvier à juin 2016 sur le temps périscolaire (sur inscription).

➤ **Direction de l'Action Éducative**
Accueils de loisirs Jean-Jaurès
01 34 44 22 24

UN DÉBUT D'ANNÉE ANIMÉ POUR LES SENIORS



Thé dansant

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux seniors Ermontois (dès 60 ans) un thé dansant accompagné du spectacle interactif *Magic voyage cabaret*, de OLB Productions.

Jeudi 28 janvier à 14 h 30
Espace Yvonne-Printemps du Théâtre
Pierre-Fresnay – 3 rue Saint-Flaive Prolongée.
Accès libre. Covoiturage possible.

Vœux dans les résidences de personnes âgées

Monsieur le Maire ne déroge pas à la tradition en ce début d'année. Il adressera ses vœux aux seniors des résidences pour personnes âgées, **mardi 12 janvier**. Il se rendra à 15 h à la Résidence des Primevères, puis à 16 h 30 auprès des résidents de Jeanne-d'Arc.

Conférence santé



Le CCAS organise une conférence santé sur le thème *Comment se protéger des accidents vasculaires cérébraux ?*, animée par le Dr Besse, gériatologue.

Vendredi 29 janvier de 10 h 30 à 12 h
Salle polyvalente de l'Espace Jeunesse
(37 bis rue Maurice-Berteaux).

➤ **Centre communal d'action sociale (CCAS)**
Mairie d'Ermont – 100 rue Louis-Savoie
BP 40083 – 95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50 – ccas@ville-ermont.fr

Réunions publiques



La ville organise trois réunions publiques sur le contexte budgétaire, la sécurité, le Plan local d'urbanisme (PLU) et le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), l'intercommunalité et le haut-débit :

- **jeudi 21 janvier à 20 h** au Complexe sportif Gaston-Rebuffat, 1 allée Jean de Florette, pour les quartiers Passerelles / Carreaux / Commanderie / Templiers / Espérances / Arts ;
- **jeudi 28 janvier à 20 h** au Théâtre Pierre-Fresnay, 3 rue Saint-Flaive Prolongée, pour les quartiers Centre-ville / Gros-Noyer / Calmettes / Jules-Ferry / Cernay-Glatignies / Ermont-Eaubonne ;
- **mercredi 17 février à 20 h** au Centre socio-culturel des Chênes, 9 rue Utrillo, pour les quartiers Chênes / Balzac / Bapaumes / Rossignaux.

↳ **Conseils de quartier**

01 30 72 31 52 – conseilsdequartier@ville-ermont.fr

Collecte de sang

La prochaine collecte se déroulera **dimanche 24 janvier de 9 h à 13 h** à la Maison des associations d'Ermont.

Du nouveau à l'Épicerie Sociale

L'Épicerie Sociale accueille deux nouveaux membres au conseil d'administration : Emma Bliphall, représentante du Secours populaire et Charlette Carry, représentante des bénévoles. Suite à la fin de mandat de Jean-François Barreau, président de l'Épicerie Sociale depuis 2005, qui reste membre au conseil d'administration, le conseil d'administration a élu un nouveau Bureau, composé de :

- Jean-Jacques Perrault, président
- Corinne Tellier, vice-présidente
- Dominique Desset, trésorière
- Véronique Bouby, trésorière adjointe
- Charlette Carry, secrétaire
- Marie-José Mardirossian, secrétaire adjointe.

L'Épicerie Sociale d'Ermont est accessible au public trois demi-journées par semaine :

- le lundi : de 15 h à 18 h ;
- le jeudi : de 9 h à 12 h ;
- le vendredi : de 14 h à 17 h.

↳ **33 rue du Stand – 01 34 13 32 82**

Du nouveau dans le quartier de la gare d'Ermont-Eaubonne

Depuis novembre 2015, le chef sicilien Aiello Carmelo vous accueille dans son nouveau restaurant pizzeria **La Trinacria** dans le quartier de la gare Ermont-Eaubonne. Il vous propose une cuisine entièrement fait maison, avec des spécialités du chef comme les penne à la truffe ou encore le tiramisu nutella.

Ouvert 7 jours sur 7, midi et soir.

↳ **125 rue du Général Leclerc – 01 34 17 98 23**

L'entreprise **Energilec**, filiale du groupe Vinci, spécialisée dans les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation, s'est implantée au 10 avenue Louis Armand à Ermont.

↳ **01 39 47 36 36**

Réseau bronchiolite



La bronchiolite aiguë est une infection virale respiratoire qui atteint les petites bronches (des nourrissons âgés de 1 mois à 2 ans). Dans la grande majorité des cas, le diagnostic médical et le traitement de la bronchiolite relèvent d'une prise en charge d'un médecin de ville. Seule une très petite proportion nécessite un recours hospitalier. Le plus souvent, c'est une maladie bénigne. Le réseau bronchiolite, ouvert jusqu'au 21 février prochain, a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il propose aussi une alternative ambulatoire de qualité et de proximité suite à une prescription médicale.

↳ **Kinésithérapeutes : 0820 820 603**

Médecins : 0820 800 880

Banque alimentaire

Cette année, 18 tonnes de nourriture ont été récoltées lors de la collecte nationale des denrées alimentaires, soit 1,5 tonnes de plus qu'en 2014. Merci aux bénévoles et aux donateurs.

Un nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) : 1^{ère} étape

Élaboré en 2006 et modifié en 2010, le Plan local d'urbanisme fixe les principes et les règles d'urbanisme. La Municipalité a entrepris sa révision pour s'adapter à l'évolution du cadre législatif et renforcer la préservation de l'environnement.

La première étape consiste à élaborer un **Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)**, à partir des principales conclusions issues du diagnostic. La deuxième étape comprendra l'adoption d'un nouveau règlement et l'élaboration d'un plan de zonage.

Pourquoi réviser le PLU ?

Le PLU définit le projet de ville et les grandes orientations de développement de la commune pour les dix à quinze prochaines années.

Il doit répondre aux objectifs obligatoires fixés par de nouvelles lois entrées en vigueur : la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) du 27 mars 2014 et le Grenelle de l'Environnement.

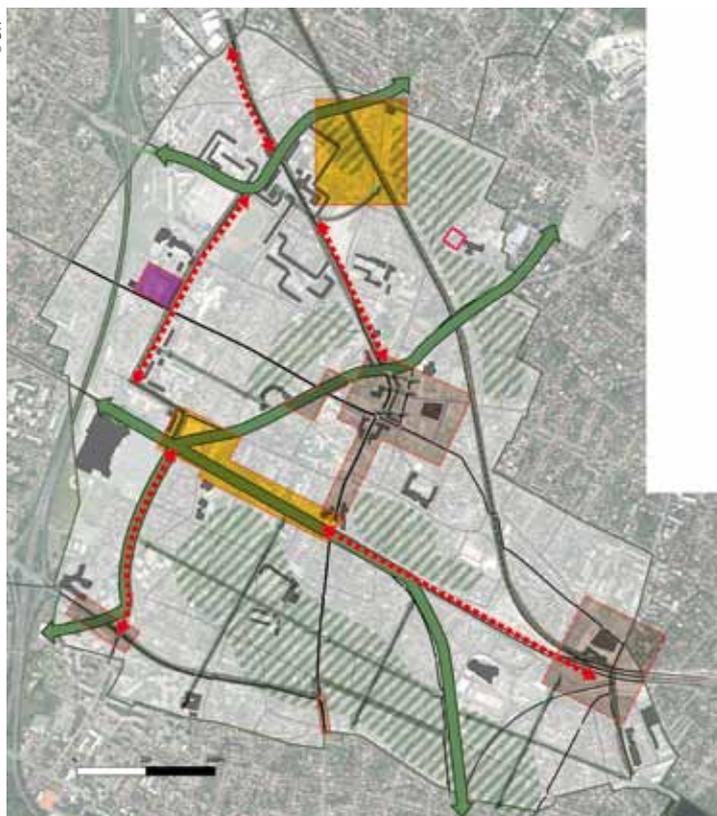
À travers la révision de son PLU, la ville souhaite :

- maintenir l'équilibre actuel de l'habitat afin de conforter la mixité sociale et urbaine ;
- permettre une densification autour des pôles gare tout en préservant le tissu pavillonnaire et en requalifiant l'habitat collectif ;
- assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel de la commune et renforcer la qualité architecturale.

LES CONCLUSIONS ET LES ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC

Pour déterminer les nouveaux enjeux du Plan local d'urbanisme, la ville s'appuie sur des documents supra-communaux :

- **le Schéma directeur d'Île-de-France (SDRIF)** impose des contraintes fortes sur le territoire d'Ermont depuis 2012. L'objectif fixé par le SDRIF est une augmentation minimale de 15 % de la densité de l'habitat.
- **le Plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF)** fixe de nouveaux stationnements pour les vélos, diminue la place des véhicules dans la ville et favorise les déplacements actifs.



ENJEUX DE COMPOSITION ET DE PROGRAMMATION URBAINE

- Sites stratégiques de renouvellement et de redynamisation
- Sites stratégiques d'articulation et de valorisation
- Site stratégique d'activité
- Enjeux de composition et de création de liaison majeure
- Lieux ou séquences à améliorer
- Voie principale et axes majeurs à conforter dans leurs aménagements et leur composition (façade urbaine, déplacements)

ENJEUX DE MISE EN VALEUR ET DE CRÉATION DE LA TRAME VERTE URBAINE

- Liaisons vertes structurantes à créer et à conforter
- Liaisons vertes secondaires - locales à créer et à conforter
- Espaces et liaisons de proximité à créer et à conforter
- Coeurs d'îlots à préserver et à conforter

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Le PADD fixe les objectifs de développement en matière d'habitat, d'économie, d'environnement, de paysage et de vie sociale.

Le projet urbain et de développement intégrera Ermont dans son nouveau cadre intercommunal, la Communauté d'agglomération Val Parisis avec 261 866 habitants. Ses principaux atouts sont les liaisons ferroviaires et routières et la présence forte des services publics. Le projet devra également répondre aux nouveaux défis environnementaux.

Les orientations retenues pour une ville dynamique, jardinée et solidaire.

➤ **Une ville dynamique :**

garantir une croissance équilibrée de la ville

Le rayonnement du centre-ville sera conforté par le renforcement de la visibilité des équipements publics et des liaisons entre les espaces majeurs du centre-ville (places, parcs...).

Tous les quartiers seront valorisés et préservés.



© DR



© DR

➤ **Une ville jardinée :** promouvoir la construction d'une ville verte et jardinée qui prend en compte les enjeux environnementaux

La trame verte sera renforcée, avec des cœurs d'îlots protégés et des parcs publics plus attractifs.

Le développement des énergies renouvelables sera favorisé.

➤ **La ville en mouvement :**

valoriser le territoire d'Ermont pour consolider l'accueil et la solidarité

Les enjeux sont de développer un urbanisme et un habitat durable : créer une mobilité apaisée pour tous les modes de déplacements, faciliter l'usage des transports en commun, et favoriser les déplacements actifs (marche à pied et cycles) par le développement de stationnement pour les vélos.



© DR

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DE L'ÉQUIPEMENT
M. Benoît Blanchard



⋮ **SERVICES TECHNIQUES**

- ⋮ Mairie bâtiment B
- ⋮ 100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont
- ⋮ 01 30 72 31 90 – ermont.fr

LES GRANDES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PLU

La ville s'est entourée d'un bureau d'études pour réaliser la révision du PLU. La consultation a débuté par une réunion publique de présentation par M. le Maire et M. le Directeur de l'Équipement et de l'Urbanisme, du Projet d'aménagement et de développement durable en décembre 2015. Tous les documents projetés sont en ligne sur ermont.fr.

Des panneaux d'exposition présentant les grandes lignes du projet sont affichés dans le hall de la mairie annexe B pendant toute la durée de la consultation.



➤ **Réunion publique de présentation du plan de zonage**
Printemps 2016

➤ **Lancement de l'enquête publique**
À partir de septembre 2016

Tous les documents seront consultables en mairie avec la présence d'un commissaire enquêteur pour recueillir les avis des Ermontois.

➤ **Approbation du Plan local d'urbanisme en conseil municipal**
Décembre 2016

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :
Mme Céline Bouvet



⋮ **SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- ⋮ 100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont
- ⋮ 01 30 72 38 52 – ermont.fr

Démos, la musique classique à portée de tous

En février, à l'initiative de M. Hugues Portelli, Sénateur-Maire, la ville d'Ermont s'associe à la Philharmonie de Paris et participera avec cinq autres villes du Val-d'Oise à Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale), un projet à dimension nationale de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. La Municipalité donnera la possibilité de découvrir la musique classique, à travers l'apprentissage d'un instrument à cordes, à trente-deux enfants, élèves de CE1 ou CE2, n'ayant aucune pratique musicale et issus prioritairement des quartiers relevant de la politique de la ville. Zoom sur ce projet pas comme les autres.



© Julien Mignot

DÉMOS EN QUELQUES LIGNES

Démos est une expérience éducative centrée sur la pratique musicale collective et l'accès à l'univers de la musique classique. Ce projet donne à la musique classique toute sa place de patrimoine vivant dans notre société contemporaine, en élargissant les publics qui y ont habituellement accès et en favorisant une approche sensible par la pratique collective. L'originalité du projet est qu'experts du champ social et musiciens allient ainsi leurs compétences, leur capacité à transmettre et leur expérience musicale, pour former un encadrement éducatif complémentaire et adapté totalement inédit.

Depuis 6 ans, le projet Démos s'est développé.

Inauguré en 2010 en Île-de-France, il a permis à 450 jeunes de s'initier à la musique classique. À l'issue de ces trois années d'expérimentation, la moitié des enfants ont intégré un conservatoire et 60 d'entre eux sont restés dans le dispositif Démos, notamment au sein d'un « orchestre avancé ».

Fort de son succès, le dispositif s'est ainsi élargi de 2012 à 2015 à l'Aisne et l'Isère, regroupant ainsi 800 jeunes autour d'un projet visant à étendre la pratique musicale à tous. Cette deuxième

phase du projet Démos s'est conclue en juin 2015 par un rassemblement des 800 enfants lors d'un week-end spécial qui leur a été consacré dans les nouveaux espaces de la Philharmonie de Paris.

Aujourd'hui le projet continue de grandir, et pour la 3^e session de Démos, c'est 3 000 enfants qui seront touchés entre 2015 et 2018. Ce dispositif déjà déployé sur les départements du 92, 93, 94 et 75, l'est pour la première fois sur le territoire du Val-d'Oise et dans la ville d'Ermont.

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

L'objectif est de permettre aux enfants sans aucune pratique musicale antérieure de s'approprier un patrimoine auquel ils n'auraient pas forcément eu accès et qui est encore souvent considéré comme l'apanage d'une élite. Un objectif rendu possible par une pédagogie innovante, centrée sur la pratique collective immédiate. Le but est à la fois culturel (découverte d'un univers, apprentissage d'un instrument), pédagogique (acquisition de la concentration, de la rigueur, des bases musicales), et social (jouer dans un orchestre, qui forme une mini société, c'est apprendre à vivre ensemble, s'écouter et s'exprimer).

Autre clé de voûte du projet : le partage des compétences entre musiciens et travailleurs du champ social (éducateurs, assistants sociales, animateurs socio-culturels...). Tandis que les musiciens se concentrent sur la pratique artistique, les travailleurs sociaux font le lien avec l'environnement des enfants, servent de relais auprès des familles.

Au-delà de tout cela, Démon permet aux enfants de s'amuser et de prendre du plaisir en découvrant cet univers et montre que tout un chacun est capable de jouer d'un instrument.



© Julien Mignot

DÉMONS À ERMONT

Le Conservatoire municipal Jacques-Juteau, les centres socio-culturels et la Direction de l'Action Éducative de la ville d'Ermont s'associent afin de mettre en place ce grand projet. Pendant 3 ans, plus de 100 enfants répartis en sept groupes de 16 enfants, dont deux à Ermont et un dans cinq autres villes du Val-d'Oise (Taverny, Eaubonne, Saint-Leu-la-Forêt,



© Julien Mignot

Franconville et Sannois), recevront un enseignement musical et instrumental complètement gratuit, hors temps scolaire. À Ermont, les cordes seront à l'honneur et chaque élève pourra choisir l'instrument qui lui plaît le plus parmi le violon, l'alto, le violoncelle ou la contrebasse.

Un binôme de musiciens, dont un musicien d'orchestre, et un travailleur social (des Centres socio-culturels François-Rude et des Chênes) animeront deux séances par mois, de 2 h chacune, en dehors du temps scolaire. Toutes les six semaines, les sept groupes d'enfants des six villes du département se réuniront pour une répétition en orchestre afin de préparer un récital, dirigé par un chef d'orchestre professionnel, qu'ils interpréteront tous ensemble sur le territoire valdoisien et également à la Philharmonie de Paris, dans une des splendides salles de ce nouveau bâtiment.

Les cours consisteront en une alternance d'apprentissage technique de l'instrument, de séquences plus ludiques de chant, de percussions corporelles ou de sound-painting (langage gestuel) et d'un peu de solfège. La transmission sera essentiellement orale mais petit à petit des bases d'écritures musicales seront distillées. Un programme riche et varié qui, n'en doutons pas, fera naître de véritables vocations.

Le projet Démon offre une gratuité totale aux enfants. Le coût du projet, 260 000 € par an, est réparti entre l'État (45 %), les collectivités territoriales et la CAF (45 %), le mécénat (10 %) et bénéficie de la réserve parlementaire 2016 de M. Portelli, Sénateur du Val-d'Oise (70 000 euros). Le projet, mené en partenariat avec l'Orchestre de Paris et l'Orchestre symphonique divertimento, est parrainé par Lilian Thuram et sa fondation Éducation contre le racisme.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur le site
www.projetdemos.fr

Pour découvrir la programmation
et les autres actions
de la Philharmonie de Paris :
www.philharmoniedeparis.fr

- RENSEIGNEMENTS
- CENTRE SOCIO-CULTUREL DES CHÊNES
- 9 rue Utrillo – 95120 Ermont
- 01 34 14 32 65
- CENTRE SOCIO-CULTUREL FRANÇOIS-RUDE
- Allée Jean de Florette
- 95120 Ermont
- 01 34 44 24 60

Baby-sitting



© Fotolia

UN STAGE POUR LES JEUNES

Le Point information jeunesse (PIJ) de la Direction Jeunesse et Sports, en partenariat avec la Direction de l'Action Éducative et le Service municipal Petite Enfance, proposent aux jeunes Ermontois, de 16 à 25 ans de se former au baby-sitting.

Cette formation se déroule **du 22 au 26 février** dans les locaux de l'Espace Jeunesse. Répartis en petits groupes, les Ermontois inscrits apprennent les règles d'or pour prendre soin d'un bébé ou d'un enfant. La première journée est consacrée au PSC1 et aux soins spécifiques à apporter aux enfants. Pendant la seconde journée, les stagiaires sont intégrés dans les accueils de loisirs afin de découvrir les activités que l'on peut proposer à un/des enfant(s) pendant le temps de garde. Le midi, ils déjeunent sur place et ont le loisir d'observer la manière dont se déroulent les repas. Les stagiaires sont également formés aux droits et devoirs du salarié (rémunération, contrat de travail...).

Les intervenants sont :

- La Direction des Ressources Humaines.
- Le Service municipal Petite Enfance.
- La Direction de l'Action Éducative.
- Un organisme de formation au secourisme.

UNE RENCONTRE AVEC LES PARENTS

Ces cinq journées de formation se clôtureront par une rencontre avec des parents à la recherche de leur futur baby-sitter, vendredi 11 mars, entre 18 h et 20 h 30.

Inscriptions jusqu'au
8 février.
**Dossier complet à retirer
au PIJ.**

Qu'en pense Florine (18 ans) ?

J'ai participé au stage organisé en octobre 2015. J'ai appris beaucoup de choses tout au long de la semaine, notamment les premiers secours. La journée en accueil de loisirs était très intéressante, les enfants se sont prêtés au jeu. Lors de la soirée de rencontre avec les parents, j'ai échangé avec un papa et depuis je garde sa fille de 6 ans tous les jours de la semaine après l'école.

Tout au long de l'année...

Le Point information jeunesse (PIJ) met en relation les parents et les baby-sitters. Vous recherchez un(e) baby-sitter ? Venez consulter les annonces au PIJ.



© DR

Les participantes du stage d'octobre 2015.

Qu'en pense Sanna (16 ans) ?

J'avais déjà de l'expérience en baby-sitting mais j'ai appris beaucoup de techniques pendant le stage d'octobre : comment préparer un biberon ou un bain par exemple. Nous avons rencontré plusieurs intervenants qui nous ont formées sur les droits et les devoirs des salariés ou encore nous ont aidées à rédiger notre CV. La formation au PSC1 est tout à fait appropriée et peut être utile partout. Enfin, j'ai bien aimé la journée en accueil de loisirs, nous étions vraiment plongées dans le milieu de l'animation. Même si je n'ai pas trouvé de famille, la semaine a été riche en apprentissage et je remercie les animateurs.

**ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS :**

Mme Florence Mary



• DIRECTION JEUNESSE ET SPORTS

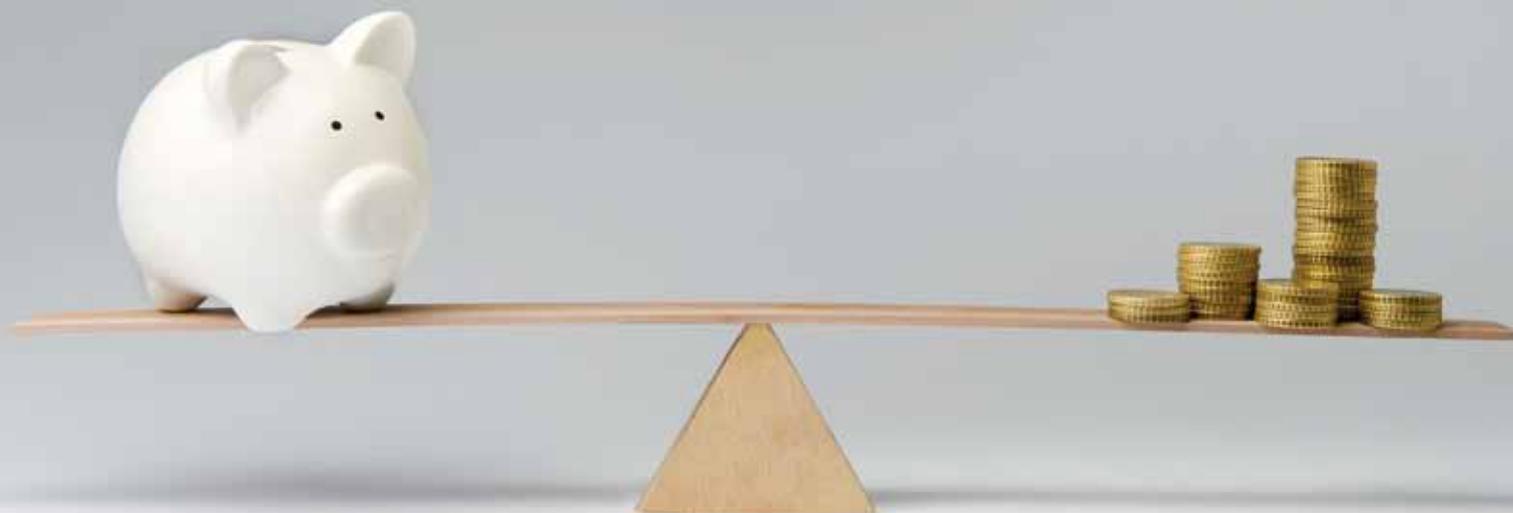
• Espace Jeunesse

• 01 34 44 10 30

• jeunesse@ville-ermont.fr

• facebook.com/InfosJeunesseErmont

Un budget au service des Ermontois



Voté le 16 décembre 2015 par le conseil municipal, le budget 2016 s'élève à 42 066 987 euros, soit 33 342 302 euros en section de fonctionnement et 8 724 685 euros en section d'investissement.

Le budget a été élaboré dans un contexte financier particulièrement difficile. La baisse importante des dotations de l'État représente, pour Ermont, un manque à gagner cumulé de 2,6 millions d'euros en 2016 par rapport au niveau de 2013. Par ailleurs, l'augmentation de notre contribution au fonds de péréquation intercommunal a plus que doublé depuis 2013 passant de 36 669 euros à 407 250 euros en 2016.

Dans ce contexte, la Municipalité a ainsi adapté ses priorités telles qu'élaborées dans le programme électoral de l'équipe conduite par M. Portelli, tout en maintenant un niveau dynamique d'investissement dédié au développement des services à la population notamment pour la santé, l'éducation, le développement durable, le cadre de vie, la culture, la solidarité et la sécurité.

Les priorités de la Municipalité

Des investissements pour tous

Les projets en investissement pour 2016 concernent la plupart des secteurs structurant nos politiques publiques : le scolaire et l'éducation, la solidarité et le social, le sport, la culture, l'aménagement de nos espaces urbains. Présentation des grandes réalisations à venir.

➤ **La deuxième phase des travaux de réhabilitation du Centre Socio-culturel des Chênes** débutera au deuxième semestre 2016 (pour un coût global de 1,5 millions d'euros).

➤ **Les travaux de modernisation du groupe scolaire Victor-Hugo** débuteront fin 2016 avec la construction pour les élèves d'un nouveau restaurant scolaire et d'un nouvel accueil de loisirs (pour un coût global de 4 millions d'euros).

➤ **L'étude et les procédures pour la construction du nouveau conservatoire de musique, de théâtre et de danse** seront lancées en 2016 (pour un coût global de 4,320 millions d'euros).

➤ **La démolition de l'ancien bâtiment du Centre socio-culturel François-Rude**, pour un coût global de 220 000 euros, sera entreprise au premier semestre 2016. Un espace vert devra être créé à la place.

➤ **La reconstruction de la toiture du gymnase Rébuffat**, pour un coût de 1,2 millions d'euros, sera la première étape d'une réhabilitation plus globale du site.



Nos services à la population confortés

LA SANTÉ

Pour améliorer l'offre de soins de premiers recours et leur qualité, la Municipalité a ouvert **deux maisons de santé pluri professionnelles** dans les quartiers des Chênes en 2014 et des Espérances en 2015. Elles regroupent des professionnels de santé :

- deux médecins généralistes, deux infirmiers (déplacement à domicile et permanence à la maison de santé), un kinésithérapeute à mi-temps et un chirurgien dentaire aux Chênes ;
- un médecin généraliste qui effectue des visites à domicile pour les seniors et les personnes handicapées, une kinésithérapeute qui consulte à domicile si besoin et deux infirmières (déplacement à domicile et permanence à la maison de santé) aux Espérances.

Cette nouvelle offre de soins de proximité s'inscrit dans une démarche globale de

prévention santé, avec un Contrat local de santé, des liens forts avec l'Agence régionale de santé (ARS) et les acteurs de santé locaux.

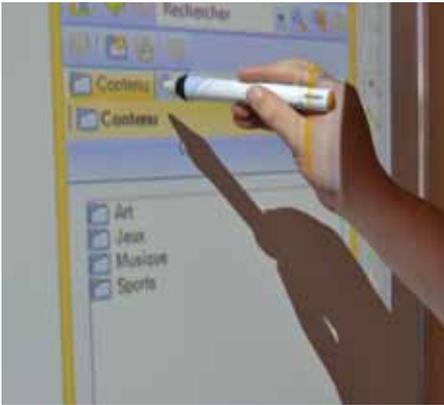
Pour favoriser l'accès au sport pour tous, **un parcours sportif de loisirs sera créé** entre les Complexes sportifs Raoul-Dautry et Auguste-Renoir en 2016. Les Ermontois pourront accéder gratuitement et à tout moment aux différents modules d'exercice installés en extérieur.



L'ÉDUCATION

Pour la réussite des écoliers, le soutien scolaire sera maintenu avec l'accompagnement à la scolarité de plus de 150 élèves d'école élémentaire, de collège et de lycée assuré chaque année, au minimum trois soirs par semaine, aux Centres socio-culturels des Chênes et François-Rude, à la Maison de quartier des Espérances et à l'Espace Jeunesse.

De plus, **une quinzaine de vidéoprojecteurs interactifs (VPI), nouvelle génération de tableaux numériques interactifs (TNI)**, seront installés dans les classes de CP à la rentrée 2016, après avoir équipé les CM2, CM1 et CE2 de TNI, et les CE1 de VPI. Ces outils rendent les apprentissages plus ludiques et retiennent l'attention des élèves. La ville a fait le choix d'équiper progressivement toutes les écoles et tous les niveaux depuis quatre ans, avec un budget moyen de 75 000 euros chaque année.



Enfin, **le très haut-débit**, déjà en place dans les groupes scolaires Jean-Jaurès et Louis-Pasteur et dans les écoles élémentaires Maurice-Ravel et Alphonse-Daudet, sera installé dans toutes les écoles élémentaires avant l'été 2016. Le câblage des écoles entre 2016 et 2017 (pour un budget total de 150 000 euros) permettra la connexion des TNI et VPI à Internet dans chaque salle de classe avec une première tranche en 2016 pour les écoles Maurice-Ravel, Alphonse-Daudet et Eugène-Delacroix.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après quatre années de mise en œuvre d'actions concrètes (installation d'un conseil citoyen du développement durable, éducation au développement durable dans les écoles, politique d'accès à la santé, étude sur l'économie sociale et solidaire, création d'un atelier de réparation, apiculture, prêt de caméras thermiques...), l'heure est venue de renouveler notre politique locale de développement durable. En 2016, un bilan évaluatif permettra tout d'abord d'en identifier les forces et les faiblesses. Puis une concertation sera menée avec les acteurs locaux et les services municipaux pour **aboutir en 2017 à un Agenda 21 deuxième génération**, davantage tourné vers le développement économique local.



LE CADRE DE VIE

Afin de s'adapter à l'évolution du cadre législatif et de renforcer la préservation de l'environnement, la ville a entrepris **la révision du Plan local d'urbanisme (PLU)** avec, dans un premier temps, l'élaboration d'un Projet d'aménagement et de développement durable, puis l'adoption d'un nouveau règlement et l'élaboration d'un plan de zonage avant fin 2016.

Sur un autre plan, **326 bornes enterrées ont été implantées dans les quartiers de la ville depuis 2008**. Ces mesures ont permis de réduire sensiblement les problèmes de salubrité et de propreté. Ce système a été étendu à de nombreuses résidences. L'installation de bornes enterrées se poursuivra en 2016 dans le quartier des Passerelles.

Enfin, l'effort permanent d'entretien de la voirie (408 000 euros), de l'éclairage public (333 000 euros) et de nos espaces verts (191 000 euros) est maintenu.

LA CULTURE

Pour favoriser l'accès de tous à la culture et aux loisirs, la ville s'est associée avec la Philharmonie de Paris pour mettre en place, avec cinq communes du Val-d'Oise, le Dispositif d'enseignement musical et orchestral à vocation sociale (Demos), à compter de janvier 2016 pour une durée de trois ans. Ce projet s'adresse aux élèves Ermontois de CE1 ou CE2 ne disposant pas d'un accès facile à la pratique de la musique pour des raisons économiques, sociales et/ou culturelles. L'objectif est de constituer avec l'ensemble des villes participantes un orchestre d'une centaine d'enfants qui recevront par petits groupes un enseignement musical et instrumental gratuit (voir pages 10 et 11).

LA SOLIDARITÉ

Après la réalisation du diagnostic sur les aménagements à prévoir dans les bâtiments municipaux, les actions de l'Agenda d'accessibilité pour les Personnes handicapées ou à mobilité réduite (PHMR) sont programmées dès à présent et s'échelonnent sur plusieurs années.

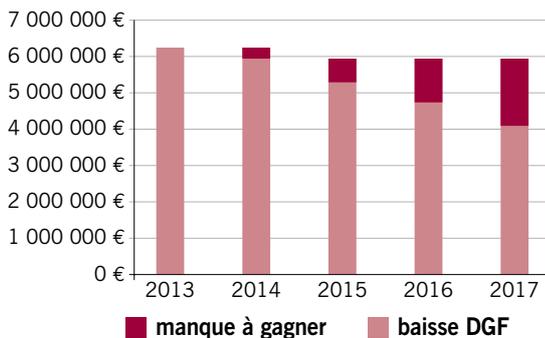


LA SÉCURITÉ

Outil complémentaire à la présence des policiers sur le terrain, le système de vidéoprotection sera développé en 2016. Mis en place en 2009, il permet davantage de sécurité en ville tout en respectant les libertés individuelles. Vingt-cinq caméras sont disposées de façon stratégique sur le territoire d'Ermont, notamment et prioritairement aux abords des lieux publics. Six caméras supplémentaires viendront renforcer ce maillage territorial d'ici mars 2016.

Des finances maîtrisées dans un contexte particulièrement difficile

Impact de la diminution DGF - base 2013



Pour la troisième année consécutive, la ville subira une baisse significative de la dotation globale de fonctionnement (DGF) (-620 880 euros). D'autre part, la contribution au Fonds de péréquation intercommunale et communale doublera en 2016 (en passant de 203 625 euros en 2015 à 407 250 euros en 2016).

Cumulées avec la baisse des aides départementales et régionales, ces réductions mettent en danger le fonctionnement des services publics communaux.

Plus que jamais, la ville doit faire face à ces baisses drastiques dans un climat financier très tendu. L'heure est donc à l'optimisation de la dépense publique locale, d'autant plus que cette situation risque de s'aggraver en 2017 du fait d'une quatrième baisse des dotations de l'État à venir.

Afin d'équilibrer le budget 2016, la ville opère donc des économies sérieuses dans les dépenses et augmentera de façon limitée les impôts communaux : augmentation d'un point de taux pour la taxe d'habitation et du foncier bâti.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, les charges de personnel seront en baisse de 0,30 % par rapport à 2015. Quant aux charges à caractère général regroupant les achats de la ville, ces dernières seront en baisse de 3,59 % par rapport à 2015.

LES MESURES D'ÉCONOMIE

Autre action, la ville s'appuiera sur un cabinet d'études spécialisé pour mener une réflexion sur la consommation des fluides (pour l'éclairage et le chauffage). Entre temps, la modification de l'organisation des plages horaires des structures sportives (gymnases et salles utilisées par les associations) sera réalisée début 2016 tout comme la modification de l'intensité de l'éclairage public dans certaines zones.

Par ailleurs, la ville poursuivra l'évaluation de la qualité du patrimoine communal. L'objectif étant de déterminer, son état, le coût d'entretien et de fonctionnement et sa valeur de marché pour pouvoir, in fine, mener l'arbitrage entre les cessions, les locations, les acquisitions, les regroupements, et les valorisations (le Théâtre de l'Aventure et l'ancien dispensaire).

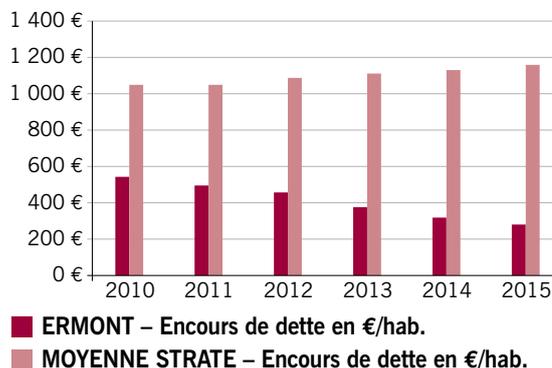
Enfin, l'effort concernera également les subventions aux associations, qui seront revues en fonction des ressources propres de l'association, des avantages en nature accordés (prêt d'équipements...)

et surtout des projets locaux portés. Le tissu associatif doit être consolidé dans le cadre des restrictions budgétaires.

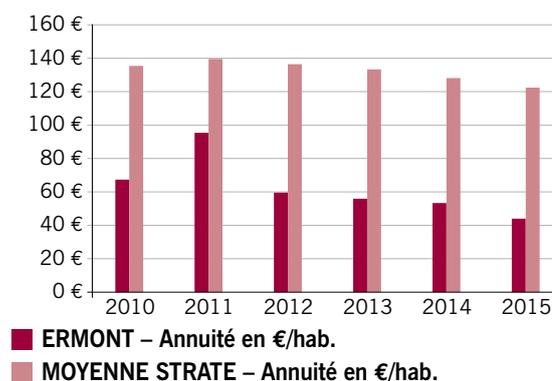
LE RECOURS À L'EMPRUNT

Pour 2016 et afin de financer une partie du programme d'investissement, le recours à l'emprunt a été décidé. En effet, les taux historiquement bas permettent de financer à bas prix les investissements d'avenir. Pour rappel, la ville n'avait pas emprunté depuis 2009.

Endettement en €/habitant



Remboursement de la dette en €/habitant



Ainsi, du fait de l'absence de recours à l'emprunt depuis 2009 et d'une gestion maîtrisée des prêts depuis plusieurs années, Ermont présentera une situation financière saine et stable lors des consultations bancaires à venir.

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DES FINANCES ET DES ASSOCIATIONS :
M. Xavier Haquin



• DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES
• Mairie – 100 rue Louis-Savoie
• 95120 Ermont

Une structure urbaine, en plein air, pour tous

Nouveauté à Ermont, les sportifs peuvent maintenant profiter d'une structure de street workout, implantée sur la plaine de jeu du Centre socio-culturel François-Rude, à côté du Complexe sportif Gaston-Rebuffat.



LE STREET WORKOUT, C'EST QUOI ?

Street workout, c'est le nom de cette discipline qui s'exerce en milieu urbain et qui permet de se muscler sans matériel. Finis les altères et autres accessoires de musculation, l'environnement et le mobilier urbain sont utilisés pour effectuer une multitude d'exercices.*

Il s'agit d'un sport pour tous, complet, qui permet de muscler l'ensemble du corps et d'améliorer l'équilibre et l'agilité. C'est un sport motivant car les résultats sont visibles et rapides. Au-delà de sa faculté à améliorer la santé de chacun, il participe au développement du goût de l'effort, du challenge et du respect d'autrui... C'est un sport d'équipe qui rassemble, crée des liens, participe à la cohésion sociale. Il est accessible à tous : hommes et femmes, quel que soit l'âge ou le niveau de préparation physique.

UNE PRATIQUE URBAINE

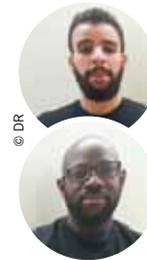
Comme son nom l'indique, cette discipline se pratique en milieu urbain. Toutefois, les bancs, lampadaires, abribus, jeux pour enfants... ne sont pas adaptés à cette pratique et peuvent alors s'avérer dangereux.

En installant cette structure de workout sur la plaine de jeu du Centre socio-culturel François-Rude, la Municipalité souhaitait avant tout donner un accès à ce sport urbain en toute sécurité et liberté.

UN SPORT MONDIALEMENT RECONNU

En 2014, la France a été hissée au sommet du street workout grâce à la victoire d'Éryc Ortiz, un Lyonnais champion du monde. Il existe une fédération mondiale du street workout qui organise des championnats nationaux et un championnat du monde avec la participation d'athlètes issus de plus de cinquante pays des cinq continents.

* <http://lestreetworkout.fr>



Interview de
Aimen Ben Madhkour,
président, et
Abdoulaye Fofana,
secrétaire,
de l'Association
sportive Spartiates
clan

Quel est votre rôle dans ce projet ?

Notre activité principale est le développement de la condition physique, celle-ci passe par différents exercices comme la course, les pompes, les abdos, les tractions et tout autre exercice de musculation. L'objectif est de développer l'endurance musculaire et cardio-vasculaire. Nous avons donc proposé ce projet à la ville afin d'avoir une structure permettant de développer cette pratique.

Pratiquez-vous le street workout ?

Nous le pratiquons en partie car sans structure adaptée, nous étions limités à un certain nombre d'exercices.

Quel est l'avantage de ces structures pour les Ermontois ?

Ce sport est tout public, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, débutants ou confirmés. Il offre la possibilité de développer de manière efficace l'endurance, l'agilité, l'équilibre et la force. Par ailleurs, ce sont des mouvements fonctionnels donc utiles dans la vie de tous les jours. Ce sport permet de s'entraîner gratuitement en plein air, hiver comme été.

Nous remercions la ville d'Ermont, qui a permis à ce projet de voir le jour et espérons qu'il sera bénéfique aux Ermontois qui souhaitent développer leur condition physique.

**ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS :**

Mme Florence Mary



**••• DIRECTION JEUNESSE ET SPORTS
••• 37 bis rue Maurice-Berteaux
••• 95120 Ermont – sports@ville-ermont.fr**

Rénovation de la résidence Saint-Flaive

Les travaux de réhabilitation de la résidence Saint-Flaive, entrepris par le bailleur Ermont Habitat, débuteront en février 2016.



Les travaux ont pour objectifs d'améliorer le confort de 183 logements, l'aspect général et la sécurité des parties communes et les caractéristiques thermiques des bâtiments. Ils seront réalisés entre février 2016 et juillet 2017 dans l'ordre suivant : tour D (rue du Maréchal Foch), bâtiment C (14-18 rue de l'Église), bâtiment B (4-12 rue de l'Église), bâtiment E (rue de la République), bâtiment A (rue Saint-Flaive).

UN PROGRAMME DE TRAVAUX AMBITIEUX

Les toitures des bâtiments A, B, C et E seront isolées et remplacées, l'étanchéité de la toiture terrasse du bâtiment D sera reprise ainsi que l'isolation thermique des façades. Toutes les cages d'escalier seront repeintes et un système de désenfumage y sera mis en place. Pour plus de confort,

des locaux pour les vélos et les poussettes seront installés dans les sous-sols.

Des travaux d'électricité, de plomberie, de peinture et de rénovation de revêtement des sols seront réalisés dans les logements selon état des lieux.

Un logement témoin sera visitable en février pour que chaque locataire visualise concrètement les travaux.

UNE COMMUNICATION PERMANENTE PENDANT LE CHANTIER

Les locataires peuvent questionner l'entreprise Brézillon, responsable du chantier :

- par téléphone au 01 34 15 54 53
- par courrier
- par mail saintflaive@ermont-habitat.fr

L'équipe d'Ermont Habitat restera mobilisée pendant toute la durée du chantier.

FINANCEMENT

Le coût total de la réhabilitation est de 5 420 600 € TTC, dont 87 % sont financés par un emprunt garanti par la ville d'Ermont, 10 % par les fonds propres d'Ermont Habitat et 3 % par la Communauté d'agglomération Val-et-Forêt.

Chantiers jeunes, l'expérience d'un premier job

C'est avec comme objectifs d'informer et de former toujours plus les jeunes Ermontois que la Direction Jeunesse et Sports met en place, chaque année, les chantiers jeunes. Les jeunes ajoutent la pratique à la théorie, bénéficient de l'expérience d'un premier job et acquièrent ainsi de nouvelles compétences.



UNE EXPÉRIENCE À NE PAS MANQUER

Les chantiers jeunes sont proposés, **du 26 avril au 6 mai, du 20 juin au 1^{er} juillet, du 4 au 15 juillet**, ou encore **du 18 au 29 juillet**. À la clé de ces chantiers, des compétences nouvelles et la découverte du monde professionnel.

Encadrés par des professionnels, les jeunes sont intégrés dans divers chantiers au sein d'un service municipal (peinture, voirie, jardinage, secrétariat...). Quarante places sont proposées cette année, pour un contrat à durée déterminée (CDD) de 15 jours, rémunéré à hauteur du SMIC.

COMMENT POSTULER ?

Vous avez entre 16 et 19 ans, habitez Ermont et vous n'avez pas encore réalisé de chantier jeunes ? C'est le moment de vous inscrire ! Les candidatures sont à déposer du lundi 4 janvier au mercredi 10 février prochain.

Bourse initiatives jeunes, un coup de pouce aux projets !



La Municipalité d'Ermont met en place une aide aux projets destinée aux jeunes : la bourse initiatives jeunes, dont l'ambition est de récompenser des projets innovants, porteurs de sens et de valeurs pour notre ville.

COMMENT PARTICIPER ?

Vous êtes Ermontois, vous avez entre 13 et 17 ans, vous participez à un projet d'utilité sociale ou d'intérêt public, dans les domaines culturel, artisanal, artistique, scientifique, humanitaire, social... Lancez-vous ! Les lauréats pourront recevoir une aide financière au projet.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription est gratuite. Pour participer à ce prix, retirez un dossier à la Direction Jeunesse et Sports ou sur le site de la ville : ermont.fr. Le dossier de candidature dûment complété doit impérativement être retourné au Point Information Jeunesse. Les lauréats recevront une partie de l'aide financière au projet en juin 2016 et l'autre à la fin du projet.

ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS :

Mme Florence Mary



• DIRECTION JEUNESSE ET SPORTS
• 37 bis rue Maurice-Berteaux
• 95120 Ermont – 01 34 44 10 30
• jeunesse@ville-ermont.fr

La saison tout public

Réfugiée poétique

DE CLAIRE DUCREUX

DANSE ET THÉÂTRE VISUEL / TOUT PUBLIC / DÈS 7 ANS / 1 H



Un vagabond s'est réfugié dans un parc. De deux barrières métalliques, il fait les portes de son univers. Sous nos yeux, un pont se transforme en bateau et une sculpture devient un compagnon de voyage... *Réfugiée poétique* est « un poème visuel, rythmé par la neige qui tombe de temps en temps... un peu... un peu plus... jusqu'à la tempête ». Une plongée tendre et sensible vers un doux rêve d'hiver.

➤ **Vendredi 5 février**
à 20 h 30

Théâtre Pierre-Fresnay

T.P. : 13,20 € / T.R. : 11 €

Carte : 9,40 € /

- 14 ans : 6,50 €*

Pourquoi j'ai mangé mon père

SCÈNE AUX AMATEURS
DE ROY LEWIS / THÉÂTRE
DE L'EMPREINTE DE MÉRIEL

Le texte du célèbre roman de Roy Lewis, adapté fidèlement, raconte les aventures drolatiques d'une horde d'hommes préhistoriques menée par un chef, anxieux de sortir les hommes de leur vulnérabilité vis-à-vis des autres espèces. 500 000 ans de préhistoire concentrés sur une génération. Bourré d'anachronismes hilarants, le texte est néanmoins basé sur des faits scientifiquement avérés.

➤ **Samedi 6 février à 20 h 30**

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 9,40 € / T.R. : 7,70 € /

Carte : 6,10 €

Nicole Ferroni L'œuf, la poule ou Nicole ?

SEUL EN SCÈNE / DÈS 14 ANS **COMPLET**

Révélee par ses passages dans l'émission *On ne demande qu'à en rire* sur France 2 et par ses chroniques délurées sur France Inter, Nicole Ferroni vient nicher, cette saison, au Théâtre de l'Aventure. *L'œuf, la poule et Nicole ?*, c'est juste l'histoire d'une poulette qui s'était jurée, petite, qu'un jour elle serait clown. Le moment est venu pour elle de tenir sa promesse...

Nicole Ferroni nous concocte une omelette à sa façon, composée de personnages inattendus et hauts en couleur : l'odieuse bourgeoise, l'ingénue gamine qui rêve de transformer son frère en nuggets, le rappeur engagé fan de Chantal Goya, ou encore la diva déchue en mal de confidences amoureuses... À table ! Les œufs sont faits !

➤ **Vendredi 12 et samedi 13 février à 20 h 30**

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 17,60 € / T.R. : 14,30 € / Carte : 11,60 €



La saison **jeune public**

Hansel et Gretel

COMÉDIE MUSICALE / D'APRÈS LE CONTE
DES FRÈRES GRIMM / DÈS 4 ANS / 1 H 20

Entre bonbons et pain d'épices, créatures et maléfices, redécouvrez cette histoire pleine de poésie et de frissons où la véritable force est celle de l'imagination. Hansel et Gretel sont deux jeunes enfants vivant dans une jolie chaumière avec leur courageux papa et leur méchante belle-mère. Un matin, elle décide de les emmener dans la forêt... pour les abandonner. Perdus et livrés à eux-mêmes, ils trouvent refuge dans une maison habitée par une vieille femme...

➤ **Dimanche 14 février à 16 h – Théâtre Pierre-Fresnay**
T.P. : 13,20 € / T.R. : 11 € / Carte : 9,40 € /
- 14 ans : 6,50 €*



© Franck Harscouet

Couac

THÉÂTRE D'OMBRES, VIDÉO ET MARIONNETTES /
D'APRÈS LE CONTE D'ANDERSEN /
C^{IE} SUCCURSALE 101 / DÈS 2 ANS / 30 MIN

« De sa naissance à la prise de son envol, Couac, le petit canard, se demande sous le regard des autres qui il est... De cette libre adaptation du Vilain petit canard d'Andersen, Angélique Friant présente une pièce visuelle, qui aborde les questions de la ressemblance, de la différence, de l'acceptation de soi. Danse, marionnettes, théâtre d'ombres, images animées et création sonore se répondent et plongent le public dans l'univers du merveilleux. Une quête sensible et tendre pour les tout-petits. » - Françoise Sabatier-Morel, Télérama

➤ **Mercredi 24 février à 10 h 15 et 15 h 30**
Théâtre de l'Aventure – T.P. : 9,40 € / T.R. : 7,70 € /
Carte : 6,10 € / - 14 ans : 6,50 €*



+ d'infos
sur la saison sur
ermont.fr/culture



INFORMATIONS AU 01 34 44 03 86

HORAIRES DES RÉSERVATIONS

MERCREDI : 10 H – 12 H ET 15 H – 17 H

JEUDI ET VENDREDI : 15 H 30 – 19 H

* PENSEZ AU TARIF - DE 14 ANS : Les enfants de - de 14 ans accompagnés de leurs parents pourront profiter d'un tarif à 6,50€ sur une sélection de spectacles.

THÉÂTRE DE L'AVENTURE

1 rue Gambetta
(croisement des rues Gros-Noyer/Gambetta)

THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY PÔLE CULTUREL D'ERMONT

3 rue Saint-Flaive Prolongée
01 34 44 03 80 – culture@ville-ermont.fr

ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DE LA CULTURE :
Mme Joëlle Dupuy



PÔLE CULTUREL

3 rue Saint-Flaive Prolongée
01 34 44 03 80 – ermont.fr/culture

Visage de l'art : une saison de conférences



L'Égypte et ses demeures d'éternité

PAR MARIE-NOËL BELLESSORT

Lundi 4 janvier, *Croyances traditionnelles et premières*

ouvre ce nouveau cycle de conférences. Il faut tout d'abord comprendre la conception que les égyptiens avaient de l'être humain pour intégrer leurs mondes, celui des vivants puis celui des morts.

Lundi 18 janvier, *Les pyramides (-2700 > -2200) : tombes royales de l'Ancien Empire* seront au centre de la discussion. La pyramide et le complexe architectural vont permettre au fils des dieux de rejoindre ses pères pour l'éternité et tout est mis en œuvre pour en garantir le succès.

Lundi 25 janvier, vous découvrirez *Les mastabas (-2700 > -2200) : tombes civiles de l'Ancien Empire*, dont l'étude est très révélatrice du mode de fonctionnement de la société égyptienne.

↘ Les lundis à 14 h 30 / TPF

Abo : 30,80 € / Séance : 7,20 €

Les visites-conférences

Fragonard amoureux au Musée du Luxembourg

AVEC UN(E) MÉDIATEUR(TRICE) DU MUSÉE



L'inspiration amoureuse parcourt l'œuvre de Jean-Honoré Fragonard (1732-1806). Se faisant tour à tour galante, libertine, audacieusement polissonne ou au contraire ouverte à une nouvelle éthique amoureuse, celle-ci ne cesse en effet de mettre

en scène la rencontre des corps et la fusion des âmes. Réunissant peintures, dessins et ouvrages illustrés, au contenu érotique parfois explicite, l'exposition du musée du Luxembourg met pour la première fois en lumière l'œuvre de Fragonard à travers ce prisme amoureux, la restituant à la croisée des préoccupations esthétiques et morales du Siècle des Lumières.

↘ Samedi 16 janvier à 13 h 30 – Tarif : 23 €

Renseignements au 01 34 44 03 86

Limite d'inscription 15 jours avant la visite.

Les Cimaises du Théâtre

Des artistes amateurs exposent leurs œuvres, sur une période de deux semaines, dans un nouvel espace dédié, au foyer du Théâtre Pierre-Fresnay.

DU 16 AU 31 JANVIER

EXPOSITION DE MARTINE CANILLAC ET THOMAS SERPA
SCULPTURE – DESSIN

Martine Canillac propose des sculptures en terre, son mode d'expression privilégié, et nous fait découvrir des œuvres représentant la femme, le couple et l'enfant : corps à la fois fragiles et puissants, entre le monde réel et l'imaginaire.

Thomas Serpa, quant à lui, dessine depuis l'enfance, nourri à l'art populaire. Ses dessins, fruits d'une jeunesse passée dans une cité HLM de la banlieue parisienne, parlent des liens entre la ville, le peuple et la nature. Un territoire de friche et de béton vaincu par la végétation, un univers à la fois exotique et familier, perdu et enchanté. Cette exposition met en lumière le peuple qui cherche son chemin, à travers une flore qui a repris ses droits sur la ville, dont il ne reste que des traces.

↘ Exposition dans le Foyer du Théâtre Pierre-Fresnay

Entrée libre

Mercredi : 10 h > 12 h et 15 h > 17 h

Jeudi et vendredi : 15 h 30 > 19 h

30 minutes avant chaque spectacle et séance de cinéma.

Renseignements au 01 34 44 03 80

L'ACTUALITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Tout petit je lis aussi

Pour les 6 mois – 3 ans

↘ Samedi 16 janvier à 10 h 15

Entrée gratuite (sur réservation au 01 34 44 19 90)

Bibliothèque annexe André-Malraux

Café-philos :

Qu'est-ce que l'intérêt général ?

Animé par Catherine Delaunay et Pierre Haller de l'association Le Chemin du philosophe

↘ Samedi 23 janvier à 17 h 30

Entrée gratuite (sur réservation au 01 34 44 19 90)

Médiathèque intercommunale André-Malraux

• MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
• ANDRÉ-MALRAUX

• 9 rue de la République

• 01 34 44 19 99 – mediatheques.valetforet.org

• BIBLIOTHÈQUE ANNEXE ANDRÉ-MALRAUX

• 9 bis allée Jean de Florette

• 01 34 14 97 32 – mediatheques.valetforet.org

Les Visages de l'Art

Chaque saison, la ville d'Ermont propose différents cycles de conférences aux thèmes variés et riches qui parcourent l'art à travers les siècles et les civilisations. Ces conférences en salle ont lieu les lundis à 14 h ou 14 h 30 au Théâtre Pierre-Fresnay et sont complétées par des visites de musées et de lieux d'exception, commentés par des conférenciers.

Au fil des saisons, elles se sont enrichies et remportent aujourd'hui un succès reconnu au-delà des limites de notre commune. Zoom sur les différents Visages de l'Art.

PETIT HISTORIQUE

Dès les années 1970, des cycles de conférences, sont proposés à Ermont par l'association Passeport pour l'art. À l'initiative de M. J.C. Chesneau, l'association propose des voyages en relation avec les cycles proposés. En 2000, la Municipalité reprend l'organisation des conférences et les nomme Visages de l'Art. Des thèmes variés et de nouveaux dispositifs d'abonnement sont mis en place, prenant en compte les suggestions des usagers de plus en plus fidèles.

Le Pôle Culturel s'attache chaque saison à maintenir l'intérêt du public par des thèmes originaux et inédits, élaborés en complicité avec les conférenciers, dont certains, présents depuis plus de vingt ans, ont réussi à renouveler régulièrement leurs propositions.

Ainsi Mme Florence Varlot, présente depuis les années 1990, a abordé *l'Égyptologie, les villes d'Europe, les grands peintres européens, les natures mortes, des monographies de grands peintres* ou plus récemment *les couleurs en peinture* ou *à la découverte des choses cachées dans les œuvres exposées au Louvre*.

Depuis leur création, les conférences sont complétées par des visites de musées, d'expositions ou de lieux insolites, commentées par les conférenciers ou des médiateurs. Ces visites permettent d'approfondir les sujets abordés. Chaque année, dans le cadre du partenariat entre la ville d'Ermont et le Palais de Tokyo, plusieurs rencontres, à l'attention des établissements scolaires, des enseignants ou de tous les Ermontois, sont proposées. Après un parcours guidé, une conviviale conversation autour d'un thé conclut la visite.

LA SAISON 2015-2016, CE QU'IL NE FAUT PAS MANQUER

Cette saison, les conférences Visages de l'Art ont débuté avec un cycle de quatre conférences sur le Cinéma, présenté par Stephan Kresinski. Florence Varlot a ensuite abordé Les arts dans les anciennes capitales de l'Autriche-Hongrie (1848-1938) et vous a fait découvrir Vienne, Prague et Budapest !

Mais voici ce qui vous attend en 2016.



© DR

Si vous êtes passionné de civilisation égyptienne, le cycle qui court du 4 janvier au 15 février est présenté par une toute nouvelle conférencière,

Marie-Noël Bellessort, diplômée de l'École du Louvre et professeur d'histoire de l'art. Avec elle, vous pourrez découvrir **L'Égypte et ses demeures d'éternité** et mieux comprendre cette civilisation mystérieuse.

Du 7 mars au 11 avril, changement d'univers pour une plongée dans **Les Arts Sacrés d'Asie du Sud-Est** avec Katia Thomas, conférencière au musée du Quai Branly, au musée Guimet et à Ermont depuis cinq ans ! Pour ce cycle, elle est associée à Gabrielle Abbe, également conférencière dans ces deux grands musées et diplômée de l'École du Louvre. Birmanie, Cambodge, Laos ou encore Indonésie... Ce cycle de conférences vous entraîne dans les hauts lieux sacrés des royaumes de l'Asie du Sud-Est. Une visite au Musée Guimet complètera leurs propos.



La saison 2015-2016 se clôturera avec **Les grands maîtres de l'art moderne**. Manet, Renoir, Van Gogh, Gauguin... Autant de grands noms d'artistes dont la vie et l'œuvre vous seront contées du lundi 2 mai au lundi 13 juin par Lionel Cariou de Kerys, conférencier dans une cinquantaine de ville et associations d'Île-de-France et depuis l'année dernière à Ermont.

Vous pouvez soit vous abonner pour un cycle, soit prendre des entrées à l'unité, sans oublier la carte libre-parcours, une carte de dix entrées, tous cycles confondus.

Pour connaître le programme des conférences et visites de Visages de l'Art, plusieurs solutions : le site internet de la ville, la brochure disponible dans tous les lieux publics de la ville ou sur simple demande au 01 34 44 03 86.

Renseignements et abonnements
Visages de l'Art :

01 34 44 03 80
ermont.fr/culture

**ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DE LA CULTURE :**
Mme Joëlle Dupuy



POLE CULTUREL
3 rue Saint-Flaive Prolongée
01 34 44 03 80 – ermont.fr/culture



© Fotolia

Le Cinéma Pierre-Fresnay propose, chaque semaine, deux jours de cinéma, le mardi et le mercredi et un ciné jeunesse le mercredi. Pour des films encore plus variés. 01 34 44 03 80

CINÉMA PIERRE-FRESNAY

PLEIN TARIF : 6 € – TARIF - DE 14 ANS : 4 €

TARIF RÉDUIT (titulaires de la carte d'adhésion, étudiants, de 15 à 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes) : 4,60 € – CINÉ-JEUNESSE : 3,10 €

+ d'infos sur ermont.fr/culture/agenda/cinema

Mia Madre



Avec M. Buy, J. Turturro, G. Lazzarini... – Durée : 1 h 47

Margherita est une réalisatrice en plein tournage d'un film dont le rôle principal est tenu par un célèbre acteur américain. À ses questionnements d'artiste engagée, se mêlent des angoisses d'ordre privé : sa mère à l'hôpital, sa fille en pleine crise d'adolescence. Margherita parviendra-t-elle à se sentir à la hauteur ?

Mardi 5 janvier à 18 h (VOST)
et 20 h 45 (VOST)

Le Pont des Espions



Thriller américain de S. Spielberg – Avec T. Hanks, M. Rylance, S. Shepherd...
Durée : 2 h 12

James Donovan, un avocat de Brooklyn se retrouve plongé au cœur de la guerre froide lorsque la CIA l'envoie accomplir une mission presque impossible : négocier la libération du pilote d'un avion espion américain U-2 qui a été capturé.

Mercredi 6 janvier à 18 h (VF)
et 20 h 45 (VOST)

L'Hermine



Comédie dramatique française de C. Vincent – Avec F. Luchini, S. Babet Knudsen, E. Lallier... – Durée : 1 h 38
Meilleur scénario et meilleure interprétation masculine à la Mostra de Venise 2015.

Michel Racine est un Président de cour d'assises redouté. Aussi dur avec lui qu'avec les autres, tout bascule le jour où Racine retrouve Ditte. Elle fait partie d'un jury. Six ans auparavant, Racine a aimé cette femme. Presque en secret...

Mardi 12 janvier à 18 h 30 (changement d'horaire exceptionnel) et 20 h 45

Ixcanul



Drame guatémaltèque et français de J. Bustamante
Avec M. M. Croy, M. Telon, M. Antún... – Durée : 1 h 31

Maria, jeune Maya de 17 ans, vit avec ses parents dans une plantation de café sur les flancs d'un volcan, au Guatemala. Elle voudrait échapper à son destin, au mariage arrangé qui l'attend. La grande ville dont elle rêve va lui sauver la vie. Mais à quel prix ?

Mercredi 13 à 18 h 30 (VOST)
(changement d'horaire exceptionnel)
et 20 h 45 (VOST)

Belle et Sébastien : l'aventure continue



Film familial français de C. Duguay – Avec F. Bossuet, T. Karyo, T. Neuvic...
Durée : 1 h 37

Septembre 1945. Sébastien a maintenant 10 ans. Belle et lui attendent le retour d'Angelina... qui ne revient pas. Elle a disparu dans un accident d'avion. Mais le grand-père de Sébastien connaît un homme, qui pourrait les aider à la retrouver.

Dimanche 17 janvier à 16 h

Un + Une



Comédie française de C. Lelouch – Avec J. Dujardin, E. Zylberstein, C. Lambert...
Durée : 1 h 53

Antoine a du charme, du succès, et traverse la vie avec humour et légèreté. Lorsqu'il part en Inde travailler sur une version très originale de Roméo et Juliette, il rencontre Anna, une femme qui ne lui ressemble en rien, mais qui l'attire plus que tout...

Mardi 19 janvier à 18 h et 20 h 45

Star Wars – Le Réveil de la Force



Film fantastique américain de J.J. Abrams – Avec D. Ridley, J. Boyega, O. Isaac, H. Ford...
Durée : 2 h 15

Dans une galaxie très très lointaine... Le premier volet de la nouvelle trilogie Star Wars, qui raconte comment l'Empire a pris une nouvelle forme, trente ans après *Le Retour du Jedi*.

Mercredi 20 janvier à 17 h 30 (VF)
et 20 h 45 (VOST)

Le Grand Jeu



Thriller français de N. Pariser
Avec M. Poupaud, A. Dussollier, C. Poésy...
Durée : 1 h 39

Un soir, Pierre Blum, écrivain de quarante ans, rencontre un homme mystérieux. Influent dans le monde politique, il passe bientôt à Pierre une commande étrange qui mettra sa vie en danger. Dans un monde où tout semble à double fond, à qui peut-on se fier ?

Mardi 26 janvier à 18 h et 20 h 45

Le Grand Partage



Comédie française d'A. Leclère – Avec K. Viard, D. Bourdon, V. Bonneton, J. Balasko... – Durée : 1 h 42

Un hiver pire que jamais. Le gouvernement publie un décret obligeant les citoyens français les mieux logés à accueillir chez eux, pendant la vague de froid, leurs concitoyens en situation précaire. Un vent de panique s'installe dans un immeuble très chic de la capitale.

Mercredi 27 janvier à 18 h et 20 h 45

À peine j'ouvre les yeux



Drame français et tunisien de L. Bouzid – Avec B. Medhaffar, G. Benali, M. Ayari... – Durée : 1 h 42

Tunis, été 2010, quelques mois avant la Révolution, Farah à 18 ans. Sa famille l'imagine déjà médecin... Mais elle chante au sein d'un groupe de rock engagé, vibre, s'enivre, découvre l'amour et la nuit contre la volonté d'Hayet, sa mère, qui connaît bien la Tunisie et ses interdits.

Mardi 2 février à 18 h (VOST) et 20 h 45 (VOST)

Pension complète



Comédie française de F. Siri
Avec F. Dubosc, G. Lanvin, P. Arbillot... – Durée : 1 h 25

François et Charlotte dirigent ensemble un hôtel-restaurant mais leur relation conjugale n'est pas au beau fixe. La situation va exploser le jour où le premier mari de Charlotte, Alex, réapparaît alors que tout le monde le croyait mort dans le tsunami de 2004...

Mercredi 3 février à 18 h et 20 h 45

Ciné-jeunesse

Le Voyage d'Arlo



Film d'animation de Peter Sohn
Durée : 1 h 34 – Dès 6 ans

Et si la catastrophe qui a bouleversé la Terre et provoqué l'extinction des dinosaures n'avait jamais eu lieu ? Et si les dinosaures vivaient parmi nous de nos jours ? Arlo, jeune Apatosaure au grand cœur va faire la rencontre et prendre sous son aile Spot, un petit garçon sauvage et très dégourdi.

Mercredi 20 janvier à 14 h 30

Les associations de seniors proposent de nombreuses activités, de la marche à pied à la peinture sur soie, en passant par des conférences ou encore des sorties, à retrouver dans le magazine *Évasion*, disponible au Centre communal d'action sociale (CCAS) et sur le site de la ville : ermont.fr.

Tous les vendredis

À partir de 8 h 30 : Le petit café de la maison de quartier. Maison de quartier des Espérances



À partir de 9 h 30 : pause café. Centre socio-culturel François-Rude

Tous les samedis

De 9 h à 12 h : ateliers de réparation au Repair Café (sous réserve de disponibilité des bénévoles). 254 rue Louis-Savoie

Du 4 janvier au 10 février

Inscriptions aux Chantiers jeunes.



Lundi 4

14 h : ateliers de réparation au Repair Café (sous réserve de la disponibilité des bénévoles). 254 rue Louis-Savoie
14 h 30 : conférence Visages de l'Art. Théâtre Pierre-Fresnay

Mardi 5

18 h (VOST) et 20 h 45 (VOST) : *Mia Madre*. Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 6

18 h (VF) et 20 h 45 (VOST) : *Le Pont des Espions*. Cinéma Pierre-Fresnay

Samedi 9

16 h : *Le petit peuple de la brume*. Théâtre de l'Aventure

Mardi 12

15 h : vœux de M. le Maire à la Résidence Les Primevères
16 h 30 : vœux de M. le Maire à la Résidence Jeanne-d'Arc
18 h 30 et 20 h 45 : *L'Hermine*. Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 13

18 h 30 (VOST) et 20 h 45 (VOST) : *Ixcanul*. Cinéma Pierre-Fresnay

Du samedi 16 au samedi 31 janvier

Les Cimaises du Théâtre : expositions de Martine Canillac et Thomas Serpa



Samedi 16

13 h 30 : visite-conférence de l'exposition *Fragonard Amoureux* au musée du Luxembourg
16 h : *Edgar Paillettes*. Théâtre de l'Aventure

Dimanche 17

16 h : *Belle et Sébastien: l'aventure continue*. Cinéma Pierre-Fresnay

Lundi 18

14 h 30 : conférence Visages de l'Art. Théâtre Pierre-Fresnay

Mardi 19

18 h et 20 h 45 : *Un + Une*. Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 20

14 h 30 : *Le Voyage d'Arlo*. Cinéma Pierre-Fresnay
17 h 30 (VF) et 20 h 45 (VOST) : *Star Wars – Le Réveil de la Force*. Cinéma Pierre-Fresnay

Du 21 janvier au 27 février

Recensement de la population

Jeudi 21

20 h : réunion publique pour les quartiers Passerelles / Carreaux / Commanderie / Templiers / Espérances / Arts. Complexe sportif Gaston-Rebuffat



Jeudi 21 janvier 2016 à 20 h

au complexe sportif Gaston-Rebuffat, 1 allée Jean de Florette

Samedi 23

20 h 30 : *François Chaplin joue Schubert*. Théâtre Pierre-Fresnay



Dimanche 24

13 h 15 : fête de quartier Centre-Ville / Jules-Ferry / Gros-Noyer / Calmettes. Théâtre Pierre-Fresnay

Lundi 25

14 h 30 : conférence Visages de l'Art. Théâtre Pierre-Fresnay

Mardi 26

18 h et 20 h 45 : *Le Grand Jeu*. Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 27

15 h 30 : *La campagne en secret*. Théâtre de l'Aventure
18 h et 20 h 45 : *Le Grand Partage*. Cinéma Pierre-Fresnay

Jeudi 28 janvier

14 h 30 : thé dansant. Théâtre Pierre-Fresnay
20 h : réunion publique pour les quartiers Centre-Ville / Gros-Noyer / Jules-Ferry / Calmettes / Cernay-Glatignies / Ermont-Eaubonne. Théâtre Pierre-Fresnay



Jeudi 28 janvier 2016 à 20 h

au Théâtre Pierre-Fresnay, 3 rue Saint-Flaive Prolongée

Vendredi 29

10 h 30 : conférence santé sur le thème *Comment se protéger des accidents vasculaires cérébraux ?* Espace Jeunesse
20 h 30 : *Bouvard et Pécuchet*. Théâtre de l'Aventure

Samedi 30

20 h 30 : concert d'Irma. Théâtre Pierre-Fresnay

+ d'infos sur ermont.fr

LISTE ENSEMBLE VIVONS ERMONT

Bonne année à toutes et à tous

En ce début de nouvelle année, l'équipe de la Majorité municipale *Ensemble vivons Ermont* vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année 2016 – qu'elle vous soit, ainsi qu'à tous vos proches, propice et heureuse.

Le passage à la nouvelle année est traditionnellement l'occasion de regarder devant nous, sans toutefois oublier les événements, heureux ou malheureux, de l'année écoulée. Bien évidemment, nous sommes encore tous plongés dans l'ombre des attentats du 13 novembre dernier et de ceux contre Charlie Hebdo début 2015. Cette ombre du terrorisme islamique plane aussi sur l'année qui s'annonce, et nous devons nous montrer plus que jamais vigilants et solidaires. La sécurité et la solidarité sont deux domaines essentiels dans lesquels nous renforçons notre action.

Sur un tout autre plan, 2015 a été une année complexe pour le budget de la ville avec la très forte baisse des dotations de l'Etat. Pour équilibrer notre budget, nous avons été amenés à prendre des décisions parfois difficiles, mais nécessaires. Cependant, nous tenons nos engagements dans tous les domaines : sécurité, santé, développement durable, culture, sports, jeunesse, solidarité, handicap, cadre de vie...

En 2016, nous poursuivons nos actions, conformément au programme pour lequel vous nous avez élus. Parmi les grandes réalisations qui se concrétiseront cette année : la fin de la réhabilitation du centre socio-culturel des Chênes, le début des travaux de modernisation du groupe scolaire V. Hugo (nouveau restaurant scolaire, nouvel accueil de loisirs), le lancement des procédures pour la construction du nouveau conservatoire de théâtre, de musique et de danse, la reconstruction de la toiture du gymnase Rébuffat, la démolition de l'ancien centre socio-culturel F. Rude pour y implanter un espace vert.

Par ailleurs, les 21 et 28 janvier et le 17 février prochains, nous organisons des réunions publiques regroupant l'ensemble des quartiers de la ville pour vous parler des enjeux qui nous attendent cette année : nous reviendrons sur le contexte budgétaire dans lequel nous travaillons, nous aborderons les questions liées à la sécurité, nous parlerons de la révision du PLU et de notre Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), des changements qui ont eu lieu ce mois-ci au niveau de l'intercommunalité et enfin nous ferons le point sur la mise en place du haut-débit.

Nous vous y attendons nombreux.

Le groupe de la majorité municipale

LISTE GÉNÉRATIONS ERMONT

La fin de l'Aventure ?

Il aura fallu poser la question pour que le Maire confirme enfin les rumeurs : le Théâtre de l'Aventure va être vendu et va fermer ses portes prochainement. La majorité municipale aura tout fait pour retarder l'annonce publique de cette nouvelle fermeture d'un équipement municipal à Ermont.

Les conséquences sont nombreuses : un nouveau quartier (Gros-Noyer) se trouvera dépourvu du lieu culturel, chaleureux et convivial qui l'anime. Les associations et les troupes de théâtre, de musique, de danse... qui utilisaient l'espace ne pourront plus exercer leurs activités. En effet, le Théâtre Pierre-Fresnay est très souvent occupé par les spectacles professionnels et le cinéma. Les nombreuses animations pour les enfants et les scolaires, comme les spectacles de public réduit, sont menacés.

La municipalité nous a habitués à vendre les équipements municipaux hérités de notre histoire pour construire des programmes immobiliers. Les espaces publics et équipements qui favorisent le vivre ensemble disparaissent les uns après les autres au profit d'une densification mal conduite.

La fermeture du Théâtre de l'Aventure, qui laissera sans doute la place à un promoteur immobilier, est d'ailleurs le début d'un large renouvellement du quartier Gros-Noyer voulu par la municipalité dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme. Nous ne pouvons que regretter l'absence de concertation tant des habitants que des usagers et associations.

Fermer des services publics, c'est mettre à mal notre cadre de vie et ce qui fait d'Ermont une ville unique. Qu'arrivera-t-il lorsque nous n'aurons plus rien à vendre et que l'arrivée de nouveaux habitants nécessitera de nouveaux équipements ? Nous serons dos au mur, tant il n'existe plus de foncier disponible dans la ville pour construire.

Après la fermeture du centre de santé, de l'école Pergaud, du Club des Espérances, etc., nous nous opposons fermement à la vente du Théâtre de l'Aventure programmée en catimini par la municipalité sans qu'aucune offre alternative ne soit proposée. Nous appelons les Ermontoises et les Ermontois à se mobiliser.

Plus que jamais, nous avons à cœur de défendre une politique culturelle riche et diversifiée et un développement urbain maîtrisé. C'est dans cet esprit que nous adressons nos meilleurs vœux à tous les habitants d'Ermont pour la nouvelle année.

**Alain FABRE, Nicolas TCHENG,
Raymond BOYER, Thierry QUINETTE**
Élus du groupe Générations Ermont
ermontps@gmail.com

LISTE ÉNERGIE CITOYENNE ERMONT

Bonne et heureuse année à toutes et tous !

Et nous en avons besoin !

Soyons solidaires les uns des autres et refusons les stigmatisations qui nous divisent. Les terroristes qui ont frappé la France veulent nous pousser à nous déchirer et certains cèdent à cette tentation. La communauté musulmane d'Ermont, qui voulait exprimer son opposition aux terroristes, a ainsi vu sa mosquée barbouillée d'inscriptions islamophobes et de croix gammées. Les imbéciles qui ont fait ça montrent bien qu'ils se reconnaissent davantage dans la violence de Daesh que dans la dignité de nos voisins musulmans. Toutes nos sympathies vont à ces derniers, ainsi qu'aux proches des victimes ermontoises des attentats de Paris.

Soyons solidaires aussi dans la situation actuelle, alors que **les décisions prises par la majorité municipale vont pénaliser les familles et les plus modestes** d'entre nous. M. Portelli fait mine de s'étonner de la baisse des dotations de l'Etat à notre commune alors qu'il ne cesse, avec son parti, de réclamer la baisse des dépenses de l'Etat. Ce sont au contraire les recettes qu'il faut augmenter, en luttant enfin contre la fraude fiscale : maintenant que l'Etat s'autorise à fouiner sans prévenir dans nos vies privées, pourquoi ne peut-il pas surveiller les banques ?

Cette réduction de budget a logiquement conduit le maire à faire des choix. Rassurez-vous : il continue, alors que rien ne l'y oblige, à financer des écoles privées qui ne sont même pas à Ermont. Mais les familles ermontoises, elles, vont devoir mettre la main à la poche : les activités péri et extrascolaires, celles du service jeunesse et du service des sports, **voient leurs tarifs augmenter de 3,5% en moyenne.**

Quant aux associations, toutes verront leur **budget amputé de 10%**, en guise de soutien au vivre ensemble!

La mairie va également faire voter **une augmentation de 5,8% de la taxe foncière et de 6,9% de la taxe d'habitation en 2016, pour la part communale.**

Plus de fraternité, plus d'égalité... c'est ce à quoi nous aspirons dans notre commune ! Quant à la liberté, elle attend la fin de l'état d'urgence!

Patrice Lavaud
energie.citoyenne@laposte.net
<http://energiecitoyenneermont.fr>

↘ Quand venir en mairie ?

100 rue Louis-Savoie
BP 40083 – 95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 38 – Fax 01 34 15 29 92
mairie@ermont.fr

Lundi au mercredi : 9 h - 12 h & 14 h - 17 h 30

Jedi et samedi : 9 h - 12 h

Vendredi : 9 h - 12 h & 14 h - 16 h 30

Samedi : 9 h - 12 h pour l'État civil uniquement

↘ Services municipaux

- Action Éducative - **01 30 72 38 32**
- Centre socio-culturel des Chênes - **01 34 14 32 65**
- Centre socio-culturel François-Rude - **01 34 44 24 60**
- Communication, Information, Documentation & Archives - **01 30 72 38 27**
- Conservatoire Jacques-Juteau - **01 34 15 51 14**
- Musique / Théâtre / Danse
- Développement Durable - **01 30 72 38 52**
- État civil/Élections/Cimetière - **01 30 72 37 14**
- Jeunesse - **01 34 44 10 30**
- Point Cyb - **01 34 44 10 35**
- Espace loisirs jeunes - **01 34 44 10 36**
- Point information jeunesse - **01 34 44 27 30**
- CMEJ - **01 34 44 10 37**
- Maison de quartier des Espérances
01 34 15 75 07
- Petite Enfance - **01 30 72 37 95**
- Pôle Culturel - **01 34 44 03 80**
- Politique de la Ville - **01 30 72 38 20**
- Prévention Santé - **01 30 72 31 78**
- Relations Publiques - **01 30 72 38 28**
- Services Techniques municipaux - **01 30 72 31 90**
- Sports - **01 34 44 10 30**
- Théâtres Pierre-Fresnay et de l'Aventure - **01 34 44 03 80**
- Urbanisme - **01 30 72 38 53**
- Vie de Quartier - **01 30 72 38 68**

↘ Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins : • SAMU : **15**

• SOS Médecins du Val-d'Oise : **01 30 40 12 12 / 01 30 30 07 15**

Centre antipoison : **01 40 05 48 48**

Vétérinaires (nuits, dimanches et jours fériés)

Syndicat des vétérinaires : **08 92 68 99 33**

Pharmacies de garde : des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Les coordonnées des pharmacies de garde sont apposées sur votre pharmacie habituelle.

↘ Permanences de vos élus

- **M. le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9h à 12h sur rendez-vous.**
- **Adjoins au Maire** : sur rendez-vous en mairie.
- **Conseillers départementaux du Val-d'Oise** : Xavier Haquin et Aurore Jacob – Permanence sur rendez-vous en mairie principale, chaque premier samedi du mois de 10 h à 12 h. **Prochaines permanences** : 9 janvier et 6 février 2016. Prenez rendez-vous au **01 34 25 30 14** ou par mail à l'adresse carole.bakour@valdoise.fr
- **Député** : Gérard Sebaoun – Permanence sur rendez-vous en mairie bâtiment A, chaque deuxième vendredi du mois à partir de 18 h. **Prochaines permanences** : 8 janvier et 12 février 2016. Prenez rendez-vous au **06 28 65 75 20**, par mail à l'adresse gsebaoun@assemblee-nationale.fr ou par courrier : Gérard Sebaoun – Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 PARIS 07 SP

↘ Établissements publics

- Bibliothèque annexe
André-Malraux - **01 34 14 97 32**
- Centre communal d'action sociale - **01 30 72 38 50**
- Communauté d'agglomération
Val-et-Forêt - **01 34 44 82 00**
- Médiathèque intercommunale
André-Malraux - **01 34 44 19 90**
- Syndicat Émeraude - **01 34 11 92 92**

↘ Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur 1 : 19 janvier et 16 février 2016

Secteur 2 : 20 janvier et 17 février 2016

Secteur 3 : 21 janvier et 18 février 2016

Secteur 4 : 22 janvier et 19 février 2016

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus. Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur www.ermont.fr ou www.syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude – Éco-site
12 rue Marcel-Dassault - Parc d'activité des Colannes - 95130 Le Plessis-Bouchard
01 34 11 92 92
contact@syndicat-emmaude.com



↘ Espace info énergie

Permanence à Ermont

Chaque 1^{er} jeudi du mois, sur rendez-vous, de 16 h 15 à 19 h. Mairie bâtiment A - 100 rue Louis-Savoie BP 40083 - 95123 Ermont Cedex
01 30 38 07 30

Espace info énergie

Pact Val-d'Oise - 13 boulevard de l'Hautill 95092 Cergy-Pontoise
01 30 32 97 21 - Fax 01 30 38 38 05
infoenergie.org

Service municipal Développement Durable

01 30 72 38 52
developpementdurable@ermont.fr



↘ Forces de l'ordre

Hôtel de Police

201 rue Jean-Richepin - BP 82
95123 Ermont Cedex - **01 30 72 66 66**
Ouverture du commissariat et dépôt de plainte 24 h/24.

Police municipale intercommunale

Numéro unique : **01 34 44 82 98**
76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix
Accueil du public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
La brigade intercommunale est joignable du lundi au samedi, de 8 h à 23 h, et le dimanche, de 9 h à 20 h.

Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion - 95120 Ermont
Accueil du public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

NAISSANCES

I OCTOBRE

26 : Mathilde Gallard

27 : Alice Rebhann

29 : Benjamin Brunet

31 : Nathaël Dubois

I NOVEMBRE

2 : Margaux Guittard – Owen Gerolimou

3 : Adnane Sor

5 : Jules Suissa

8 : Aayan Blampain – Yasmine Laoutak – Emilien Mouzita Loussilabo

10 : Naïla Kouni

11 : Abdou Diop

12 : Quentin Gayraud

16 : Loni Delclos

17 : Abtisssem Adouini

18 : Emma Boizard

21 : Aaron Hugot Tranchant – Côte Rio

26 : Éléonor Berchebru

MARIAGES

I DÉCEMBRE 2014

20 : Olivia Mons et Edith Serralheiro

I NOVEMBRE 2015

14 : Gregory Boivin et Charlotte Palavioux

DÉCÈS

I OCTOBRE

3 : Denise Bollangyer, veuve Goudemey (92 ans)

10 : Claudette Wiart, épouse Lemaire (69 ans)

23 : Alexandre Thierry (90 ans)

25 : Odette Texier, veuve Lucas (97 ans)

30 : Renée Confais, épouse Mahé (78 ans)

31 : Augustine Barilliet, veuve Della Betta (86 ans)

I NOVEMBRE

13 : Jean Bertrés (87 ans) –

Frédéric Henninot (45 ans) –

Gilles Leclerc (32 ans).

* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.



© Nathalie Morelle

NICOLAS,

LA CHOCOLATITUDE

Nicolas Bischoff est pâtissier chocolatier. Dans sa boutique ermontoise, l'Atelier de Nicolas, il manie le chocolat avec habilité, et propose des créations tout en finesse et saveurs.

18 ANS DE GOURMANDISE

Le gourmet Nicolas est avant tout un passionné. Amoureux du chocolat depuis son enfance, il rêvait d'en faire son métier, et d'ouvrir sa boutique. Il exerce sa passion depuis 18 ans. C'est dans une cuisine qu'il fait ses débuts, pour se spécialiser ensuite dans la pâtisserie, puis dans le chocolat (il obtient son CAP de pâtissier en 1996, puis son BTM – Brevet technique des métiers–). Il travaille d'abord dans le Val-d'Oise où il exerce son talent essentiellement en boutiques, comme pâtissier (Saint Leu, Taverny, Montmorency). Puis, il rejoint Paris où il travaille une année et Suresnes pendant sept ans.

L'ATELIER DE NICOLAS, HUIT ANS DE QUALITÉ

Nicolas vit depuis deux ans à Ermont, lorsqu'il décide d'y installer sa boutique, en 2008. Ensuite, tout va très vite : en 2009, il remporte le prix de la meilleure jeune entreprise du Val-d'Oise, une manifestation, proposée par le Conseil départemental, qui vise à récompenser les porteurs de projet. Puis, en 2011, c'est la consécration, l'Atelier de Nicolas remporte une place dans le Bottin gourmand, comme meilleure pâtisserie du Val-d'Oise. Mais sa plus belle récompense, c'est la satisfaction de ses clients. C'est aussi son principal objectif. Les coffrets sont

préparés soit à l'avance afin d'éviter l'attente, soit au choix du client. Macarons, pâtisseries, chocolats, sucettes... dans la boutique, tout est présenté avec goût et raffinement. Parce que le plaisir des papilles passe d'abord par le plaisir des yeux...

Onze ans après l'ouverture de la boutique, son style a évolué, mais sa passion reste intacte.

UNE ÉQUIPE DE CHOC'(OLAT)

Nicolas est à la tête d'une équipe de quatre personnes : deux apprentis « au labo », qui créent avec lui chocolats et pâtisseries, et deux personnes en boutique, sans compter les personnes qui viennent en

renfort lors des périodes de fête. Un de ses apprentis vient de remporter le 6^{ème} prix du meilleur Paris-Brest, et le 5^{ème} du meilleur chocolatier. « *Ce qui présage le meilleur pour la suite* », nous déclare fièrement le chocolatier. Car Nicolas Bischoff est fier de son équipe, fier de leur transmettre sa passion pour ce métier, qu'il qualifie lui-même de difficile. Il met son expérience au profit de son équipe, « *ses jeunes* », comme il les appelle. Il accorde une très grande importance à la transmission, cherchant sans cesse à « *pousser ses équipiers toujours vers le haut* ». Il nous confie être le premier de la famille à exercer ce métier, il l'espère, « *pas le dernier* ». Gageons qu'il ne rencontrera aucun problème à transmettre sa passion aux futures générations.

NICOLAS EN QUELQUES DATES

- 1995 : CAP de cuisinier
- 1996 : CAP de pâtisserie
- 1999 : BTM (Brevet technique des métiers) de pâtisserie
- Septembre 2008 : ouverture de l'Atelier de Nicolas
- 2009 : remporte le prix du meilleur jeune créateur d'entreprise
- 2011 : apparition de la boutique dans le Bottin gourmand, meilleure pâtisserie du Val-d'Oise

L'ATELIER DE NICOLAS

5 bis rue de Stalingrad
95120 Ermont
01 34 37 62 15

Horaires d'ouverture

Mardi : 10 h 30 > 13 h 30
et 15 h 30 > 19 h
Mercredi et vendredi :
10 h > 13 h 30
et 15 h 30 > 19 h
Samedi : 9 h 30 > 13 h 30
et 14 h 30 > 19 h
latelierdenicolas.com